

PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2009-2011
Arrondissement de Saint-Léonard



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement de Saint-Léonard.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2008

Volet protection

Étant donné que le développement du territoire est presque complété, le volet protection s'avère toujours bien important dans les projets d'investissement de l'arrondissement de Saint-Léonard. La priorité est donc mise sur la préservation des acquis et le maintien des standards de qualité auxquels les citoyens de l'arrondissement sont habitués. Un montant de 7,3 M\$ a d'ailleurs été destiné à la protection des infrastructures et des équipements, en 2008.

De ce montant, une somme de 5 M\$ a été consacrée au programme de réfection routière, soit 4,5 M\$ pour la réfection des rues locales, 230,0 \$ pour la réfection des trottoirs et 285,0 \$ pour la conversion des feux de circulation en lampes LED.

Une somme de 148,0 \$ a aussi été allouée au réaménagement des parcs et des terrains de jeux. Des investissements totalisant 955,0 \$ ont également été réalisés pour la mise aux normes des bâtiments municipaux, dont 508,0 \$ pour le remplacement des unités de climatisation de la bibliothèque et 330,0 \$ pour le remplacement des unités de climatisation et de chauffage des ateliers municipaux. Un montant de 695,0 \$ a été engagé, par ailleurs, pour remplacer des véhicules dont la durée de vie utile avait été atteinte et pour ainsi maintenir la flotte de l'arrondissement à niveau.

Enfin, une somme de 100,0 \$ doit être investie d'ici à la fin de 2008 pour procéder à l'acquisition de divers équipements d'informatique.

Volet développement

En matière de développement, l'arrondissement de Saint-Léonard a poursuivi, en 2008, le développement des terrains du Domaine Chartier, au nord-est des boulevards Viau et des Grandes-Prairies, en investissant une somme de 443,0 \$ dans les infrastructures routières.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2009

En 2009, l'arrondissement de Saint-Léonard prévoit investir un montant net de 6,1 M\$ pour continuer à améliorer la qualité de vie des citoyens et protéger son patrimoine collectif. Ce montant sera totalement à la charge des contribuables de l'arrondissement.

Volet protection

Des investissements de 3,9 M\$ sont notamment prévus dans le programme de réfection routière, et ce, en concordance avec la planification déjà approuvée.

Au chapitre des parcs et terrains de jeux, des investissements de 275,0 \$ doivent être réalisés, soit 200,0 \$ pour la construction de nouvelles aires de jeux au parc Wilfrid-Bastien, 45,0 \$ pour le drainage du terrain de soccer du parc Ferland et 30,0 \$ pour le réaménagement de surfaces de jeux, au pavillon du parc Pie-XII.

Une somme de 828,0 \$ est réservée aussi pour la mise aux normes des bâtiments, dont 375,0 \$ pour le remplacement des unités de climatisation au rez-de-chaussée et à la grande salle d'activités de la bibliothèque municipale, 206,0 \$ pour l'acquisition de nouveaux équipements aux arénas Martin-Brodeur et Hébert, 197,0 \$ pour la réparation des toitures de divers pavillons de parc et 50,0 \$ pour l'installation d'une hotte réglementaire à la cuisine communautaire du pavillon Wilfrid-Bastien.

Un montant de 755,0 \$ doit être alloué également au remplacement de véhicules désuets. Enfin, un investissement de 100,0 \$ est prévu pour le remplacement de matériel informatique et un autre de 275,0 \$, pour la modernisation du système téléphonique.

Volet développement

Aucun investissement n'est prévu pour l'année 2009.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'implantation d'un nouveau système téléphonique en 2009 aidera à générer des économies annuelles récurrentes qui permettront à l'arrondissement de Saint-Léonard de récupérer, dans un délai de trois ans, l'investissement de 275,0 \$ prévu à cette fin. Les autres investissements prévus au PTI 2009-2011 de l'arrondissement n'auront pour leur part aucun impact notable sur le budget de fonctionnement. Les investissements en matière de protection tendent à maintenir les frais d'entretien globaux des infrastructures.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2009	2010	2011	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68614	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	375,0	100,0	100,0	575,0	-	575,0
34614	Programme d'amélioration des aires de jeux	275,0	435,0	450,0	1 160,0	-	1 160,0
42314	Programme de protection des bâtiments sportifs	206,0	-	-	206,0	-	206,0
42514	Programme de protection des centres de loisirs et communautaires	425,0	-	650,0	1 075,0	-	1 075,0
55718	Programme de réfection routière	3 867,0	2 580,0	2 413,0	8 860,0	-	8 860,0
34314	Programme de remplacement d'équipements de parc	197,0	225,0	-	422,0	-	422,0
68514	Programme de remplacement de véhicules	755,0	695,0	787,0	2 237,0	-	2 237,0
16514	Programme de travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs résidentiels	-	365,0	-	365,0	-	365,0
Total		6 100,0	4 400,0	4 400,0	14 900,0	-	14 900,0